

PAYROLLPLUS

La plateforme salariale pour les freelances et les PME

PayrollPlus AG
Churerstrasse 160a
8808 Pfäffikon

info@payrollplus.ch
www.payrollplus.ch

CHE-106.051.137 MWST

Nom de l'entreprise
Adresse de l'entreprise

Pfäffikon, 14 août 2025

En votre nom, nous payons et décomptons à titre fiduciaire le salaire de:	
Madame, Monsieur Rue Muster 0000 Muster	Période de travail: 01.08.2025-31.08.2025

Salaire brut	8'543.00
Employer prestations sociales 9.0%	768.87
Caisse de pension	230.68

Facture N° 12345

Coûts : CHF 9'542.54

Heure normale
Nombre: 1.00

9'542.54	9'542.55
Total hors TVA	9'542.55
PayrollPlus frais de transmission et de décompte des coûts salariaux	325.65
TVA 8.1 %	26.38

Montant de la facture **CHF 9'894.58**

Dès que la facture est payée, nous virons le salaire dans les deux jours ouvrables. Le paiement de la facture vaut acceptation de l'accord reconnaît la convention pour le modèle d'engagement Smart (voir downloads: <https://payrollplus.ch/fr/downloads>).

Instructions de paiement: Veuillez toujours indiquer le numéro de facture lors du paiement.

QR-IBAN pour paiements nationaux: CH70 3077 7003 9520 2786 0

IBAN pour paiements à l'étranger: CH48 0077 7003 9520 2786 0

Code BIC/SWIFT: KBSZCH22XXX

Information Importante !

Afin d'assurer un processus de paiement fluide et d'éviter des efforts inutiles pour toutes les parties concernées, il est impératif que vous utilisiez exclusivement le code QR ci-joint pour votre virement. C'est seulement de cette manière qu'une gestion sans erreur et un enregistrement efficace de votre instruction de paiement peuvent être garantis. Nous en appelons vivement à votre coopération et vous remercions par avance de votre compréhension.

Remarque concernant la comptabilisation de cette facture

Cette facture comprend l'ensemble des coûts salariaux, y compris les charges sociales patronales – de manière analogue aux factures émises par des sociétés de placement traditionnelles telles qu'Adecco ou Manpower. PayrollPlus verse directement les salaires aux collaborateurs et assume ainsi le rôle d'employeur au sens de la législation sur les assurances sociales (LAVS art. 12).

Veuillez comptabiliser cette facture dans votre comptabilité financière en tant que facture fournisseur ordinaire, dans le compte de charges « □ Frais de personnel, y compris charges sociales □ ». Il n'est ni nécessaire ni autorisé d'intégrer cette facture dans votre comptabilité salariale interne. Si l'ensemble de votre personnel était géré via PayrollPlus, vous pourriez entièrement renoncer à votre propre gestion des salaires.



Récépissé

Compte / Payable à
CH70 3077 7003 9520 2786 0
PayrollPlus AG
Churerstrasse 160a
8808 Pfäffikon

Référence

Payable par

Monnaie	Montant
CHF	9 894.58

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	9 894.58

Compte / Payable à
CH70 3077 7003 9520 2786 0
PayrollPlus AG
Churerstrasse 160a
8808 Pfäffikon

Référence

Payable par